

Vivre à

Sainte-Flaive
des-Loups



#31 / Décembre 2024

L'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Meilleurs Vœux 2025



**EXTENSION DU
PÔLE COMMERCIAL
et construction
de logements
p.8**



SOMMAIRE

LE MOT du Mairep 3

ZOOM sur l'Actup 4

Urbanisme

Recensement 2025

Bâtiments

Environnement / Cadre de vie

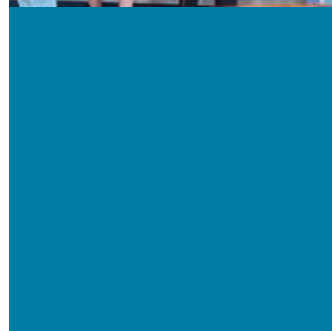
Enfance / Jeunesse

PAROLE aux Assosp 14

VIE Sociale et Culturellep 28

INFOS Diverses.....p 30

VIE Intercommunautairep 32



MARCHÉS des 4 saisons 2025

- 23 mars
- 22 juin
- 19 octobre
- 21 décembre



MAIRIE DE SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

11 rue de la mairie - 85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

☎ 02 51 34 02 55

Votre mairie vous accueille (hors été)

- Du lundi au jeudi : 9 h 00 - 12 h 30
- Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 et de 14 h 00 - 17 h 30

Directeur de publication : Patrice PAGEAUD

Responsable de rédaction : Christophe PAJOT

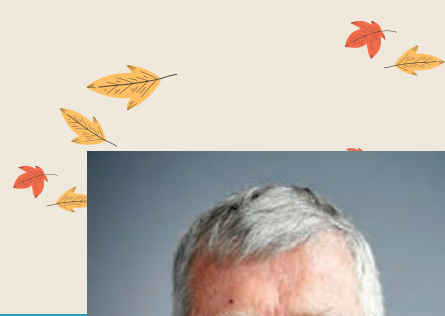
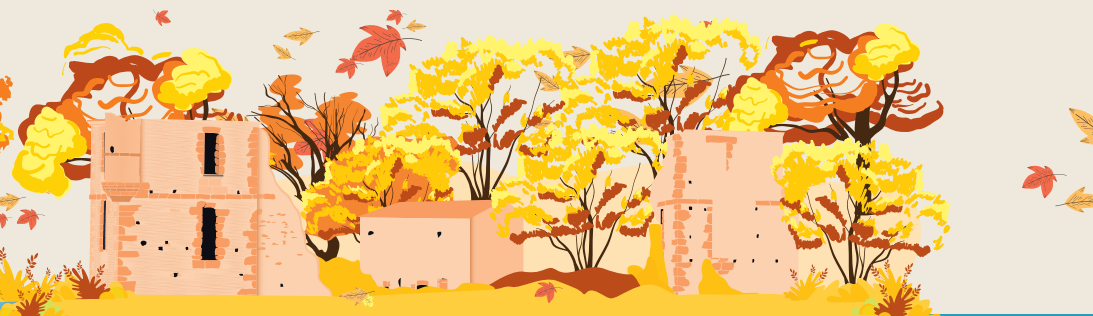
Date de parution : Décembre 2024 - Tirage : 1250 exemplaires

Photos : Mairie, Freepik

Création et impression : Média Horizon - Imprimerie du bocage

Média Horizon | Imprimerie du Bocage - 02 51 46 59 10 - AIZENAY (85)





LE MOT du Maire

CHERS FLAVOIS,

Une année se termine, une autre va commencer. A nouveau, vous trouverez dans ce bulletin de fin décembre un point d'étape sur les nombreux projets en cours initiés par votre municipalité.



Vous êtes venus nombreux à la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre, je tiens à remercier la quarantaine d'enfants et leurs parents présents en cette matinée automnale et tous très investis pour fêter cet anniversaire, qui je l'espère doit faire comprendre à certains dirigeants l'absurdité de la guerre.

Tous les projets engagés par notre commune depuis un an sont finalisés. Je citerai l'agrandissement de la salle de l'Ormeau qui a pu recevoir ses premiers spectacles et manifestations, le pôle maternel sous gouvernance communautaire qui sera complètement opérationnel d'ici quelques semaines et enfin les travaux liés à l'extension de notre bibliothèque qui vont pouvoir bientôt débuter.

Sur le même tempo, la construction de trois commerces et trois appartements destinés à la location va être lancée, opération conjointe à l'édification de sept maisons (trois T3 et quatre T4) toutes destinées à la vente. Ces habitations proches des commerces et services disposeront d'un espace privatif végétalisé.

Nous avons eu le plaisir de voir le projet de l'association « l'Outil en main » se concrétiser et accueillir une vingtaine d'enfants sensibilisés au travail manuel, projet qui va pouvoir se développer avec la pose d'un modulaire supplémentaire rue du Gué. Un grand merci aux accompagnants bénévoles de plus en plus nombreux et qui sont les garants de la transmission d'un savoir-faire incommensurable.

Un modulaire a également été installé près de la salle du Moulin, afin de faciliter le rangement du matériel des associations utilisatrices.

L'année 2025 nous permettra, en fonction de nos ressources, de réfléchir à un projet d'aménagement de la place circulaire, projet destiné à fluidifier et sécuriser le croisement de deux routes départementales recevant une circulation de plus en plus intense.

La résidence Bernadette (Marpa) a pu bénéficier de travaux d'embellissement (intérieurs et extérieurs) destinés à la valorisation du cadre de vie de nos aînés et du personnel les assistant. Nous poursuivrons nos actions de valorisation des villages et hameaux progressivement.

Enfin je tenais à remercier tous les acteurs de la vie locale de notre belle commune de SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS qu'ils soient agents, bénévoles toujours plus nombreux, ou élus.

Pour 2025, je souhaite à chacun d'entre vous, une bonne santé pour réaliser ses projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres pour éclairer notre quotidien.

Au plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 4 janvier à 10h30 à la salle de l'ORMEAU.

Patrice PAGEAUD

LOTISSEMENT

Villeneuve

Depuis le début de l'année, les artisans s'affairent à construire la trentaine de logements destinés aux nouvelles familles flavoises. Certaines d'entre elles occupent désormais leur bien. En ce qui concerne la construction des deux îlots composés de 8 logements locatifs chacun et propriété du bailleur « Vendée Habitat », le début des constructions devrait intervenir au deuxième semestre 2025. Quant aux travaux de finitions des aménagements publics, il nous est pour le moment difficile de prévoir un calendrier à la date de parution. Cependant la commission veillera à ce que les accès demeurent correctement entretenus durant cette attente.



LOTISSEMENT

Le Parc

La construction des logements appartenant à l'opérateur « Vendée Habitat » est en cours. Il nous est donc maintenant possible de prévoir la programmation de l'aménagement définitif des espaces publics à l'intérieur de ce quartier au printemps prochain.

LOTISSEMENT

la Barre

La municipalité a décidé de poursuivre son offre de terrains constructibles au lotissement « la Barre » situé sur la route des Clouzeaux face à l'allée des Charmes.

Ce lotissement sera composé de 16 lots libres de constructeurs. Leur commercialisation ouvrira au cours du premier semestre 2025.

La réalisation prochaine des travaux de viabilisation devrait permettre l'ouverture des premières constructions l'été prochain.



VOIRIE

La route de la Chapelle-Achard fait peau neuve depuis quelques semaines.

La commission voirie de la Communauté de Communes (CCPA) avait acté au printemps dernier la mise en réfection de cette voirie intercommunale reliant les bourgs de Sainte-Flaive-des-Loups et des Achards (La Chapelle-Achard). La pose d'un revêtement en enrobé a été choisie du fait d'une circulation importante entre ces deux bourgs. Cependant nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une autoroute mais d'une voirie communale en zone rurale. Ainsi tous ensemble adaptons notre vitesse pour notre protection et celle des autres.



CHEMINS ruraux

La réfection des chemins de la Coussaye et d'une partie des chemins de l'Audouinière a été réalisée en juin dernier avec un nouveau type de sablage. Cet hiver va nous permettre de voir si ce procédé est concluant avant d'être mis en œuvre sur d'autres chemins de la commune nécessitant également une intervention.



TRAVAUX OU CONSTRUCTION

Les règles à connaître

Vous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer une véranda ou faire construire une piscine dans votre jardin ? Ces travaux nécessitent souvent une autorisation de la Mairie. Voici les règles qui s'appliquent.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT (PLUIH), C'EST QUOI ?

Le PLUIH est un ensemble de documents permettant d'organiser au mieux le développement du territoire, en respectant le cadre de vie et les espaces naturels. Approuvé par le Conseil Communautaire en 2020, il vise notamment à encadrer, d'un point de vue juridique, les constructions, selon les différentes zones du territoire.

Plan cadastre : cadastre.gouv.fr / règlement PLUIH avec zonage : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Bon à savoir : les demandes concernant l'assainissement collectif ou non collectif sont à effectuer auprès de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

COMMERCE

- Demande d'autorisation de travaux (aménagement intérieur) et déclaration préalable de travaux si travaux sur façade (store banne, panneau, bandeau...)



CHANGEMENT DE DESTINATION

(exemple : logement devenant un commerce ou inversement) :

- Déclaration préalable de travaux, même sans travaux
- Permis de construire si modification de la façade ou structures porteuses.

OUVERTURE OU RÉAMÉNAGEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

- Autorisation de travaux.

PISCINE

- Déclaration préalable de travaux pour un bassin **supérieur à 10 m² et inférieur ou égal à 100 m²** et dôme de couverture jusqu'à 1 m 80 de hauteur.
- Pas de formalité pour un bassin **inférieur ou égal à 10 m²** ou installée - de 3 mois/année

ABRI DE JARDIN

- Déclaration préalable de travaux **si entre 5 et 20m²**
- Permis de construire au-delà de 20m².

TERRASSE

- Aucune formalité si de plain-pied.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

(dans une construction) :

- Aucune formalité si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire, ni de surface supplémentaire supérieure à 5 m².

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

- Permis de construire.

PANNEAUX SOLAIRES

- Déclaration préalable de travaux.

PORTAIL / CLÔTURE

- (mur, grillage, palissage...) :
- Déclaration préalable de travaux.

TRAVAUX EXTÉRIEURS

- (ravalement, modification de porte, toiture, changement de fenêtres...) :
- Déclaration préalable de travaux.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

(véranda, carport, pergola, garage accolé à une construction) :

- Déclaration préalable de travaux ou permis de construire selon le zonage au PLUIH.



Attention : Si les travaux ne sont pas soumis à une autorisation d'urbanisme, l'administré doit cependant respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLUIH).

RECENSEMENT 2025

VOTRE DEMANDE
D'URBANISME
EN 7 ÉTAPES

1 -

Renseignez-vous sur les règles applicables:

- en consultant la carte sur le géoportail (geoportail.urbanisme.gouv.fr)
- en contactant la mairie
- ou le service urbanisme de la Communauté de Communes

2 -

Retirez votre dossier

- >>> sur www.service-public.fr
- à l'accueil de la mairie
- ou directement sur le Guichet unique *

3 -

Déposez votre dossier renseigné

- en version papier à la mairie
- en dématérialisé sur le Guichet unique *

4 -

Votre dossier est examiné par les services conformément aux règles du Code de l'urbanisme, du PLUIH et des autres règlements opposables (bâtiments de France, assainissement...)

5 -

Délai d'instruction

À la réception du dossier complet :

Permis de construire : Maison >>> 2 mois.
Immeuble, ERP... >>> entre 3 et 5 mois. Déclaration préalable >>> 1 mois.
L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas.
• Allongement du délai d'un mois si le bien est situé dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France.

6 -

Affichage de l'autorisation de travaux

De manière visible depuis la rue pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. Autorisation affichée en parallèle au service Urbanisme. C'est le début de la période de recours par des tiers.

7 -

- Pour les permis de construire : dépôt du formulaire d'ouverture de chantier
 - À la fin de tous travaux : dépôt de votre DAACT
- La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux déclenche la visite de non-contestation et facilite la revente de votre bien (document demandé par les notaires)..

*VOS DÉMARCHES
D'URBANISME EN LIGNE,
C'EST POSSIBLE !

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme permet de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme directement sur une plateforme dédiée. Ce dispositif gratuit simplifie les démarches, du dépôt au suivi de l'avancée du traitement des demandes en créant un compte.

Lien du GUICHET UNIQUE :

www.steflaivedesloups.com

(rubrique urbanisme/autorisation).

À NOTER !

Le dépôt sous format papier reste possible.

Cette année, la commune de Sainte-Flaive-des-Loups réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population est **une enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. **Vos réponses seront strictement confidentielles**. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Recensement
de la population 2025

Voici les 5 agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile pour distribuer le formulaire (en version papier ou notice internet pour le formulaire à compléter en ligne). Merci de leur réserver un très bon accueil !





Ouverte en 2015 et après 9 années d'utilisations, la requalification était nécessaire afin de répondre plus largement aux besoins des associations ou particuliers et des animations culturelles.

10 mois de travaux ! L'Ormeau d'une superficie de 470 m² offre maintenant une scène de 96 m², des gradins amovibles garantissant le confort du spectateur ainsi que deux loges spacieuses. Le bar a également été agrandi.

400 personnes assises peuvent être accueillies en version spectacle (300 personnes en configuration gradin + 100 chaises) et 470 debout.

Cette salle permet l'accueil de spectacles de qualité et comporte un espace hall-bar spacieux et lumineux de 158 m² pouvant également servir de réceptacle à l'offre culturelle (expositions artistiques...).

Cet espace n'est pas uniquement dédié aux spectacles culturels ; il offre une grande polyvalence pour y organiser des séminaires, conférences, banquets, mariages, thés dansants...

L'inauguration de cet espace s'est déroulée les 9 et 10 novembre en présence des comédiens du théâtre la Loupiote et de l'artiste Chapuze !

Retrouvez toutes les modalités et les documents de location en ligne, sur le site de la mairie.



EXTENSION DU PÔLE COMMERCIAL et construction de 10 logements

Devant l'essor démographique de la commune et afin d'anticiper les besoins en matière de développement commercial et de logements, la municipalité a engagé une politique volontariste. Celle-ci se traduit par la réalisation d'un programme immobilier que vous avez pu découvrir en couverture de ce bulletin.



Dans 1 an, fin décembre 2025, les travaux de construction de 3 cellules commerciales et de 10 logements dont 7 proposés directement à la vente seront finalisés.

Les trois cellules commerciales permettront de répondre à l'accentuation inévitable de l'offre commerciale et des services de la commune afin de pouvoir permettre aux flavois de bénéficier de nouveaux services de proximité.

Concernant l'immobilier, dix logements seront donc réalisés en plein cœur de bourg avec toutes les facilités d'accès que leur situation géographique favorisera :

- 3 logements seront soumis à l'offre locative au-dessus des cellules commerciales. Ils seront particulièrement appréciés de petites compositions familiales dont l'accès à la propriété n'est pas encore envisageable ou pour des personnes vivant seules par exemple.
- 7 maisons individuelles toutes agrémentées d'un espace extérieur privatif sont d'ores et déjà mises à la vente. Plusieurs typologies existent et permettent de répondre à différents besoins.

Nous avons fait le choix audacieux et nécessaire de livrer celles-ci clés en main dans le respect notamment d'une architecture urbaine cohérente et dynamique et afin d'alléger les futurs propriétaires d'un certain nombre de démarches administratives importantes. Le service administratif de la Mairie gère à la fois le volet location mais aussi les cessions immobilières évitant un certain nombre d'intermédiaires et facilitant une fois encore certaines démarches d'acquisition.

QUI ENTRETIENT NOTRE BELLE COMMUNE de Sainte-Flaive-des-Loups ?

Les agents des services techniques municipaux sont au cœur des projets de la commune. Leur travail, parfois invisible est essentiel afin de sécuriser les lieux, réparer et entretenir les bâtiments, innover dans la gestion des espaces verts.

Cédric est le lien entre le directeur des services, le Maire et les agents. En tant que chef d'équipe, il s'occupe de la gestion des agents, adapte le planning hebdomadaire aux urgences du terrain. Être responsable d'une équipe demande de nombreuses qualités, citons la réactivité et l'adaptabilité aux différentes sollicitations. En tant que responsable d'équipe, Cédric s'occupe également de remonter les problèmes rencontrés sur le terrain au directeur des services et aux élus. De nombreux arbitrages sont nécessaires afin de donner des priorités aux actions à entreprendre, en vertu de l'intérêt général.

Notre responsable est entouré :

- D'Aurélien en charge de la maintenance des bâtiments communaux, installations de chauffage et toutes les missions en lien avec la gestion et la préservation de notre patrimoine bâti de plus en plus conséquent.
- De Romain agent polyvalent ayant pour activités principales l'aménagement et l'entretien des espaces verts.
- D'Alexandre agent polyvalent espaces verts et bâtiments. Enfin, depuis septembre l'équipe forme Martin apprenti BAC PRO aménagements paysagers à la MFR de Mareuil/Lay.



Cédric



Aurélien



Romain



Alexandre



Martin

EMBELLISSEMENT du cimetière

Depuis quelques années déjà, la municipalité a porté une attention toute particulière à la gestion du cimetière communal.

Le travail le plus important a été mené avec la végétalisation des allées principales et la réorganisation de l'espace cinéraire. Afin de faciliter la gestion de ce dernier et de clarifier certaines pratiques, un règlement a été rédigé. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec Flora, agent administratif en charge de cette thématique. Vous pouvez consulter ce règlement sur le site internet de la commune.



PASSEPORT du civisme

Les 31 élèves de CM2 de l'année scolaire 2023/2024 ont été récompensés pour les actions réalisées avec le passeport du civisme. 15 d'entre eux ont eu une médaille d'or pour avoir réalisé toutes les actions, 10 une médaille d'argent pour avoir réalisé 5 actions et 6 une

médaille de bronze pour avoir réalisé 3 ou 4 actions.

Le 4 octobre dernier, les 31 nouveaux élèves de CM2 ont eu la chance de visiter la mairie et à cette occasion ont reçu leur passeport du civisme et un dictionnaire offert par la municipalité.

Le passeport du civisme propose aux élèves de CM2 un parcours d'actions d'initiation au civisme à réaliser individuellement ou collectivement.

Nos petits flavois ont pu réaliser leur première action en participant à la cérémonie du 11 novembre.



DISPOSITIF Argent de poche

La deuxième édition du dispositif a connu de nouveau un grand succès avec 22 jeunes nés en 2008 qui ont postulé et ont été retenus pour travailler quelques jours avec nos agents municipaux.

Ils ont ainsi pu aider nos services techniques avec le nettoyage des espaces verts, du mobilier urbain, mais aussi en aidant au ménage du centre de loisirs, du restaurant scolaire et de l'école les P'tits Loups, et en participant au nettoyage de la vaisselle avant la réouverture de la salle de l'Ormeau.

Un grand merci à ces jeunes mais aussi aux agents qui les ont encadrés pendant cette période !



PORTES OUVERTES

Restaurant scolaire / Accueil de loisirs

Le samedi 31 août, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs « Pays des Loustics » ont ouvert leurs portes aux enfants avec leurs parents. Plus de 20 familles ont apprécié découvrir ces lieux.



ACCUEIL DE LOISIRS

Pays des Loustics

Une nouvelle structure de jeux extérieurs a été installée au sein de l'accueil de loisirs.

L'année 2024 a été marquée par des actions avec les parents. Nous avons ainsi pu faire un goûter d'Halloween tous ensemble, les familles ont pu également répondre à des challenges et participer à des jeux sportifs. L'été a été clôturé par la soirée parents.

Deux séjours ont eu lieu pour les 3-6 ans et les CP-CE au camping de la Bergerie à la Chapelle-Achard pour une initiation cirque avec Esprit Cirk. N'oublions pas les CM qui sont partis à Poupet faire du canoë.

Périscolaire : à partir de décembre, les 1^{ers} jeudis du mois seront l'occasion d'un temps fort avec au programme : karaoké, olympiades, bricolage...



L'accueil de loisirs est fermé durant les vacances de Noël, cependant il est possible d'inscrire vos enfants à l'accueil « Arc en Ciel » des Achards (la Mothe Achard) du 26 au 31 décembre.

Modalités, inscriptions, tarifs, renseignements complémentaires sur le site du portail familles : <https://paysdesachards.portail-familles.app/>

ESPACE JEUNES « Oxy'Jeunes »

L'espace « Oxy'Jeunes » de la Communauté de Communes du Pays des Achards est ouvert à tous les jeunes du territoire de l'entrée au collège jusqu'à 14 ans inclus.



L'Espace Jeunes propose :

- Une activité le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30 en période scolaire
- Deux programmes d'activités pendant les petites vacances scolaires et un programme d'activités pendant les vacances d'été :
 - Du lundi au vendredi
 - En journée et occasionnellement en soirée et/ou en après-midi
- Des séjours d'été
- Des sorties, des activités : sportives, manuelles, artistiques, culinaires, des grands jeux, etc...
- Des projets et des activités d'autofinancement

L'espace jeunes est itinérant et intervient dans les 6 communes suivantes : Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier, Les Achards (quartiers la Mothe et la Chapelle), Le Girouard, Sainte-Flaive-des-Loups et Saint-Georges-de-Pointindoux.

Les espaces utilisés dans les communes sont les foyers des jeunes, les salles de sport et les sites communaux (city stades, salles communales, etc.)

Un ramassage en mini-bus ou en car s'effectue dans les communes où ne se déroule pas l'activité. Le point de rendez-vous pour le ramassage à Sainte-Flaive-des-Loups se situe place du Commerce.

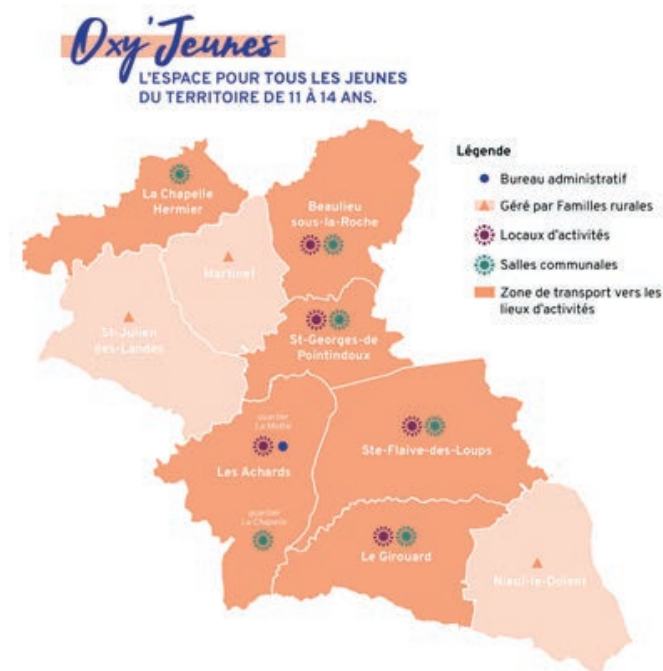
Informations et documents utiles : rendez-vous sur le portail familles.

**Contact**

Directrice : Cindy LENESTOUR au ☎ 09.67.71.58.96 ou au ☎ 06.42.80.94.60

ou par mail à ✉ oxyjeunes@cc-paysdesachards.fr
Bureau : 2 Rue Victor Hugo, 85150 LES ACHARDS (A côté de l'accueil de loisirs "Arc en Ciel")

- Règlement intérieur : <https://paysdesachards.portail-familles.app/api/files/974>
- Fiche création de compte : <https://paysdesachards.portail-familles.app/api/files/1025>
- Mandat de prélèvement : <https://paysdesachards.portail-familles.app/api/files/6>
- Tarifs (page 3) : <https://paysdesachards.portail-familles.app/api/files/946>
- Programme des Mercredis : <https://paysdesachards.portail-familles.app/news/234>
- Programme des vacances : <https://paysdesachards.portail-familles.app/home>



ÉCOLE PUBLIQUE les P'tits Loups

L'école compte 131 élèves répartis sur 6 classes. Accueil des deux classes de maternelles dans un nouveau pôle dédié et ouvert en novembre 2024.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Directrice : Mme Ayrault (déchargée le mardi et un lundi sur trois pour la direction)

☎ 02 51 34 06 50 ✉ ce.0850506n@ac-nantes.fr 🌐 ecoleprimairedesptitsloups-steflaivedesloups.e-primo.fr/



• Horaires de l'école :

8h45-11h45 / 13h30-16h30 :

maternelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

8h45-12h15 / 14h - 16h20 :

élémentaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

• Inscription rentrée 2025 :

Afin de prévoir au mieux l'organisation des classes pour la rentrée 2025, vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant. L'inscription est à faire auprès de la Communauté de Communes du Pays des Achards sur le portail familles : <https://paysdesachards.portail-familles.app/> Vous trouverez sur le portail le formulaire à remplir et les documents à fournir. Une visite de l'école est organisée une fois par mois, de janvier à juin, en prenant rendez-vous avec la directrice.

Une matinée de découverte de la classe maternelle sera proposée à la fin du mois de juin pour les futurs élèves de toute petite section et petite section inscrits pour la rentrée 2025.

• Enseignants :

Mme Garreau : TPS-PS-MS / Mme Gagneux : MS-GS

Mme Cosson : CP-CE1 / Mme Praud : CE1-CE2

M. Epaud : CE2-CM1 / Mme Ayrault et Mme Jamet (le mardi) : CM1-CM2

• ATSEM :

Mme Delatte : TPS-PS / Mme Rousseau : MS-GS

• AESH :

Mme De Saint Esteban / Mme Enault / Mme Ferré

• R.A.S.E.D

Une psychologue scolaire et deux enseignantes spécialisées (aide pédagogique et aide rééducative) interviennent sur l'école.

CONSEIL D'ECOLE :

C'est un lieu de présentation, d'échanges et de prise de décisions pour tout ce qui concerne la vie et l'organisation de l'école.

Les parents élus par les parents d'élèves y sont les interlocuteurs de l'équipe enseignante et de la municipalité. Y siègent également l'Inspecteur de circonscription, les enseignants de chaque classe et le Délégué Départemental de l'Education Nationale.

PROJET D'ECOLE 2022-2026 :

- Développer l'attention et l'autonomie des élèves au travers des apprentissages fondamentaux
- Sensibiliser et responsabiliser les élèves au développement durable
- Développer l'utilisation du numérique dans l'école au service des apprentissages fondamentaux et du parcours culturel

PROJETS 2024-2025

- Thème de l'année : le Vendée Globe
- Visite du Village du Vendée Globe pour les CM1-CM2
- Réalisation d'actions en lien avec le passeport du civisme pour les CM2
- Participation à La Grande Lessive (exposition éphémère des productions des élèves derrière la MARPA)
- Participation au Prix des Incorruptibles du CP au CM2
- Participation aux animations organisées par les bénévoles de la bibliothèque
- Cycle de natation à piscine de la Mothe Achard pour les élèves du CP au CM1
- Rencontres sportives avec d'autres écoles
- Echanges intergénérationnels avec la MARPA.

ÉCOLE PRIVÉE Notre Dame de l'Envol

Cette année, l'école accueille 122 élèves de la PS au CM2 à la rentrée de septembre et accueillera 2 élèves de Toute Petite Section en Janvier 2025. Notre structure comprend 5 classes et 8 enseignants dont une enseignante spécialisée à temps partiel en mutualisation avec deux autres écoles privées du secteur des Achards. L'école compte une ASEM et une apprentie pour l'année.



Audrey BENETEAU, enseignante en CM1 CM2 reprend la direction de l'école depuis cette rentrée de septembre.

Pour cette année scolaire et celles à venir, notre souhait est de renforcer la notion de collectif, de partage, d'accueil et de respect en créant une ligne conductrice sur toute la scolarité de l'enfant. Les élèves communiquent, apprennent ensemble et grandissent dans le respect de leur singularité. Ils vivent ces valeurs de l'enseignement catholique à travers notamment des temps forts pédagogiques mélangeant les âges.

Notre thème d'année est « Voyage dans le temps ». Nous découvrons les périodes historiques dans les classes, puis en collectif grâce à ces temps forts.



L'école, en contrat d'association avec l'état, entretient un lien avec la mairie et les services de la Communauté de Communes qui nous font bénéficier de leurs nombreuses animations pédagogiques ainsi que du périscolaire et de la restauration scolaire. Nous les en remercions.

Enfin, nous entretenons une relation toute particulière avec les bénévoles des associations de parents OGEA APEL. A travers leurs manifestations et leur collaboration, ils permettent le bon fonctionnement de l'établissement, notamment suite à la construction d'une nouvelle école. Celle-ci est en constante amélioration afin de proposer aux élèves une scolarité la plus riche possible.

Pour cela, les familles contribuent à la vie financière de l'école par le biais de contributions mensuelles, mais aussi des entreprises et des particuliers par des dons défiscalisés.

Notre école ouvre ses portes le samedi 18 janvier 2025 de 10h30 à 12h30.

Renseignements et inscriptions tout au long de l'année auprès de la cheffe d'établissement :
Audrey BENETEAU
24 rue du stade 85150 Sainte Flaive des Loups.
☎ 02 51 34 03 96
✉ direction@steflaivedesloups-lenvol.fr
🌐 www.steflaivedesloups-lenvol.fr

FCPE

école des P'tits Loups

L'association FCPE école des P'tits Loups est un groupe de parents d'élèves dont l'objectif commun est de collecter des fonds, par le biais de manifestations, reversés ensuite intégralement à l'école.



En 2023, ces parents bénévoles, motivés et volontaires, qui se sont mobilisés pour l'école ont permis d'organiser plusieurs actions permettant de verser la somme de 4 000 € à l'école, ce qui représente l'intégralité du bénéfice de l'association.

Cette somme permettra à l'école de financer de beaux projets pour nos p'tits loups, tels que sorties scolaires et autres événements organisés par l'équipe enseignante.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'association compte 12 membres qui mettent tout en œuvre pour organiser un maximum de manifestations. Avec l'aide ponctuelle de parents volontaires nous pourrions élargir nos manifestations et ainsi obtenir davantage de fonds pour l'école.

Le programme déjà connu de cette année scolaire est déjà lancé :

- Au printemps : la vente de saucissons issus de nos régions
- Et fin d'année scolaire : notre tant attendue fête d'école.

Et bien entendu, vous êtes les bienvenus pour participer à toutes nos manifestations.

Nous partageons tous nos événements sur notre page Facebook FCPEecoledesptitsloups que nous vous invitons à suivre afin de ne rien manquer !

Si vous souhaitez nous contacter vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : fcpedesptitsloups@gmail.com

Bureau FCPE :

Président : Guillaume GUERIN ;
Trésorière : Titiana LE GUEN ;
Trésorier adjoint : Vincent BERTHET ;
Secrétaire : Mandy GRAVOUILLE ;
Secrétaire adjointe : Gwendoline ANTOINE
Membres de l'association : Laetitia TAVARES,
Lucie VIAUD, Mathieu et Anne Sophie GUIGNARD,
Cyril et Julie PETIT, Céline MICHON

OGEC

Une nouvelle année démarre à l'école Notre Dame de l'Envol avec des parents bénévoles motivés et mobilisés pour proposer aux élèves une scolarité riche en nouveaux projets.

L'OGEC assure la pérennité financière ainsi que l'entretien de l'établissement et permet d'investir pour le bien-être matériel de nos enfants. Par son statut d'employeur, il emploie une ASEM pour la classe de TPS PS MS et une apprentie pour l'année dans la classe des GS-CP. La collaboration entre l'APEL et l'OGEC est essentielle et permet de multiplier les idées, ressources et de maintenir la convivialité au sein de notre établissement.

Plusieurs actions ont été menées depuis le début de l'année scolaire pour permettre le bon fonctionnement de l'école : la traditionnelle vente de gâteaux BIJOU, la vente de pizzas et surtout le grand LOTO organisé

par l'école le 26 octobre. Nous vous remercions pour vos nombreuses réservations !

Malgré ces nombreuses actions, nous recherchons toujours des fonds permettant d'amortir les investissements, supportés uniquement par les familles qui choisissent notre établissement. C'est pourquoi nous développons le mécénat (dons déductibles d'impôts.) Entreprises ou particuliers, pour nous soutenir, rendez-vous sur la page **FADEC85**.

Enfin, notre association, composée de parents bénévoles recherche de nouveaux membres, motivés et pouvant mettre leurs compétences à profit, notamment en comptabilité, communication etc..

Pour nous rejoindre dans cette belle aventure ou simplement pour prendre des renseignements, contactez-nous à l'adresse :

📧 president.ogec@steflaivedesloups-lenvol.fr

Prochaine date à retenir :

- Samedi 18 janvier de 10h30 à 12h30 : portes ouvertes de l'école.

APEL

Une nouvelle année riche en perspective avec pour thème conducteur « Voyage dans le temps ».

Différentes actions vont être menées afin de nous permettre d'accompagner l'équipe éducative dans leurs projets. Sont reconduits cette année : la matinée de Noël, la galette des rois, les portes ouvertes et les photos de classe, sans oublier notre traditionnel carnaval. Nous avons proposé pour la 1^{ère} fois une vente de sapins de Noël en partenariat avec un producteur local, une belle réussite. Nous souhaitons également reconduire les rencontres parents-école autour d'ateliers.

Conjointement avec l'OGEC, le loto a fait son grand retour et nous terminerons notre année avec la kermesse qui réservera une petite surprise en l'honneur de la Fête de la Musique. Mais chut, on ne vous en dit pas plus !

Nous travaillons main dans la main avec l'OGEC et nous sommes également à l'écoute des enfants, des parents et de nos enseignants.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, faites-le nous savoir à

📧 president.apel@steflaivedesloups-lenvol.fr

Alexandra DENYS
Présidente APEL



LSF Basket

Lors de cette saison, le LSF Basket accueille de nombreux licenciés pleins d'envies ! Sur nos terrains, vous pourrez retrouver nos 10 équipes qui sont prêtes à vous épater. De nos plus jeunes (U9) à nos plus grands (seniors), en passant par les Flyings Daronnes (loisirs), le LSF Basket compte bien donner de la voix cette saison.

Du côté de nos seniors, les garçons continuent de défendre nos couleurs en deuxième niveau départemental ! Pour nos seniors filles, une équipe motivée et soudée, vise la montée en deuxième niveau départemental !

Avec l'arrivée de notre nouvel éducateur sportif, Axel, nos jeunes seront suivis tout au long de la saison. Perfectionnement, progression et bonne humeur seront les maîtres mots. Nos petits loups sont plus que motivés, vous pourrez venir les encourager le samedi après-midi, dans une ambiance de folie.

Cette année, nous nous mobilisons pour nos jeunes, des stages seront proposés lors des vacances scolaires. Afin de leur permettre de travailler leur technique individuelle, et le jeu collectif, tout en s'amusant lors de nombreuses activités.

Et sans oublier nos événements à venir :

- Notre traditionnelle vente de pizzas
- Notre nouveauté, le LOTO
- Le repas du club, avec son ambiance de feu !
- Le tournoi familles, une journée déguisée durant laquelle les plus petits et plus grands s'affrontent sur nos terrains. Toujours dans une superbe ambiance !

Toutes les informations concernant les différents événements sont disponibles sur nos réseaux (instagram et facebook).

Nous tenions à remercier tous ceux qui se mobilisent au sein du club, pour lui permettre de grandir : municipalité, partenaires, entraîneurs, joueurs, parents et bénévoles.

Composition du Conseil d'administration :

- Bureau :
Présidente : Eloïse FERRÉ
Vice-président : Vincent MARIONNEAU
Trésorière : Nathalie CHARGÉ
Vice-trésorière : Chloé BOURSEREAU
Secrétaire : Raphaël MARIONNEAU
Vice-secrétaire : Audrey LE ROCH

Membres :

Caroline ARNAUD, Virginie FOUASSIER, Manuella MATHE, Angélique RAINAUD, Anne-Laure MARIONNEAU, Fabien GAUTHIER, Emmanuel PAJOT, Alexis MASSE, Céline JADAUD, Stéphanie RETAIL, Gregory GIBOUT.

Contact : lsfbasket@gmail.com



TENNIS DE TABLE Flavois



Une très belle saison 2023/2024 :

L'an passé, nous évoquions les bons résultats de l'équipe 1^{ère} suite à son accession en pré-régionale. Après avoir remporté l'ensemble des rencontres lors de la première phase du championnat, l'équipe franchit un nouveau pallier en accédant à l'échelon régional. En terminant à la 4^{ème} place, elle s'assure du maintien.

Les autres équipes ne sont pas en reste puisque l'équipe 2 (départementale 2) termine à la 2^{ème} place comme l'équipe 3 en départementale 4.

Une saison 2024/2025 pleine de promesses :

Cette année encore, de très nombreux joueurs nous ont rejoints. Les profils sont divers : jeunes, retraités, féminines, compétiteurs ou loisirs. L'effectif atteint un niveau record et les créneaux d'entraînement ont donc été doublés (du mardi au vendredi). Le week-end est réservé aux compétitions : le samedi pour les jeunes, le dimanche matin pour les équipes départementales et le dimanche après-midi pour l'équipe régionale. Chacun devrait donc trouver sa place au sein du club.

Désormais, ce sont 7 équipes dont deux équipes jeunes qui sont engagées en compétition. Il est trop tôt pour connaître l'issue du championnat mais les équipes 2 et 3 sont actuellement invaincues et pourraient nous apporter de belles surprises.

A venir en 2025 :

En 2024, le temps n'a pas permis d'organiser le traditionnel vide-grenier au mois de mai. Celui-ci sera bien sûr de retour le dimanche 25 mai 2025. Dès à présent, vous pouvez nous adresser vos réservations à l'adresse suivante : pucesflavoises@gmail.com.

L'ensemble des adhérents et partenaires est invité à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 22 février 2025



Pour tout renseignement :

☎ 06 58 16 40 00 ou 📧 loupsspingsflavois@gmail.com

LSF Football

Créé en 1949, le club du LSF Football c'est aujourd'hui 210 licenciés répartis en :

- 48 enfants en football animation (U6 à U11)
- 13 jeunes joueurs en U12-U13
- 49 joueurs en U14-U15 dans le groupement Sainte Flaive, les Achards, Grosbreuil/ Girouard (dont 13 joueurs Flavois)
- 56 joueurs en U16-U17-U18 dans le groupement Sainte Flaive, les Achards, Grosbreuil/ Girouard (dont 19 joueurs Flavois)
- 80 séniors répartis sur 5 équipes (sénior 1, 2 et 3, une équipe loisir à 11 et une équipe loisir à 8)
- 2 arbitres officiels
- 35 dirigeants/dirigeantes et une dizaine de bénévoles non licenciés.





L'école de foot continue d'évoluer avec toujours plus de licenciés au fil des saisons. Elle compte, aujourd'hui, 60 enfants qui sont encadrés par nos deux éducateurs : Alexis Cottenneau en BPJES et Mathis Violeau en BMF. Mathis est éducateur au sein du club depuis maintenant 3 saisons. Il a obtenu son BPJES la saison passée. Ils sont aidés par des éducateurs bénévoles. Mathis et Alexis mettent en place des stages vacances pour les enfants mais aussi une matinée porte ouverte en début de saison. Ces moments sont appréciés par les enfants et aussi les parents.

Par la suite les adolescents intègrent le groupement jeunes Achards, Sainte Flaive, Grosbreuil-Girouard avec cette année 105 joueurs. Ce groupement comporte trois équipes U14-U15 évoluant en Elite, D2 et D3, ainsi qu'une équipe U17 en D2, deux équipes U18 en Elite et D2.

Cette année la création d'une équipe 3 séniors en entente avec Landeronde /St Georges, évoluant en D5, vient compléter nos deux autres équipes séniors évoluant en D2 et D4. Ils sont entraînés par Julien Martineau déjà présent lors de la saison passée. L'objectif pour cette saison est de jouer le milieu de tableau pour notre équipe 1, le haut de tableau pour notre équipe 2 et de stabiliser notre équipe 3 pour être autonome la saison prochaine. Une équipe loisir à 8 a vu le jour cette année avec le retour d'anciens joueurs séniors qui déroulent leur jeu le jeudi soir. Bien sûr nos loisirs à 11 sont toujours aussi motivés et nombreux à jouer le haut de tableau, tout cela dans un esprit convivial.

Merci à nos deux arbitres officiels Christophe NEAU et Julien ROIRAND qui arbitrent en niveau D2 sur les terrains Vendéens.

Après neuf années passées à la présidence du club, Stéphane SEGRETIN a décidé de passer la main. Il reste tout de même dans le conseil d'administration toujours aussi actif pour le LSF Football. Merci à lui pour tout le travail effectué au sein du club.

Le club ne pourrait fonctionner sans ses bénévoles, ses supporters, ses partenaires, la mairie et l'ensemble des personnes impliquées dans la vie du club. Un grand merci pour votre aide si précieuse.

Les membres du bureau et les licenciés vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025, au plaisir de vous retrouver autour des terrains.

Les dates à retenir

- Galette des rois avec le basket : janvier 2025
- Plats à emporter : février 2025
- AG foot : juin 2025
- Moules frites, feu d'artifice : 13 juillet 2025

Bureau

- Président : Julien AUGUIN
- Vice-présidents : Betty ESCOUSSE et Jérôme CHAIGNE
- Secrétaire 1 : Victoire AMIANT
- Secrétaire 2 : Lena GUILBAUD
- Trésorier : Nicolas MEUNIER
- Trésorier adjoint : Maxime DURAND

Membres

Hervé PATEAU, Norbert CHAIGNE, Jean Yves DUDIT, Stéphane SEGRETIN, Christophe NEAU, Guillaume GILBERT, Julie HOCQUARD, Kévin SEGRETIN, Valentin GUERIN, Mathis VIOLEAU

Info club et contact :

✉ lsffoot@wanadoo.fr



FAMILLES RURALES

1^{er} mouvement associatif familial, Familles Rurales s'adapte à l'évolution du monde environnant, mais pas seulement... Son ambition consiste en effet à se projeter dans l'avenir en exprimant ce qui lui paraît important, voire vital, pour l'intérêt des familles et l'équilibre des territoires en France.

Les associations Familles Rurales représentent des lieux privilégiés où :

- De nouveaux liens humains peuvent se tisser,
- L'expression démocratique a toute sa place,
- Chacun peut valoriser ses savoir-faire en les mettant au service de la collectivité.

C'est dans ce cadre-là que l'association Familles Rurales Flavoiise vous propose **5 ACTIVITÉS** animées par des bénévoles (exceptée la couture) qui mettent leurs compétences à notre service. Les activités ont lieu de septembre à juin.



La Gym Pilates guidée par Isabelle HILLAIRET est une gym douce qui renforce les muscles profonds responsables de la posture. Les cours d'une durée d'une heure ont lieu les lundis (sauf durant les vacances scolaires) en matinée à 9h00, 10h00 ou 11h00 et en soirée à 18h00 ou 19h00 à l'espace « Le Genêt ».



La Country assurée par Isabelle GAZEAU dans une ambiance conviviale et décontractée, vous est proposée à la salle Le Moulin : les mardis de 17h30 à 19h00 et les mercredis de 17h00 à 18h30 pour les confirmés, les mercredis de 18h30 à 20h00 pour les débutants et les jeudis de 18h30 à 20h00 pour les intermédiaires.

La Rando menée par Dominique BESSON vous invite à rejoindre les marcheurs tous les mardis pour randonner sur les sentiers flavois ou à l'extérieur. Les parcours, d'environ 10 km, se font à une allure modérée et dans la bonne humeur. Les départs ont lieu à 13h50 d'octobre à



avril et à 8h50 les mois de mai, juin et septembre sur le parking près du restaurant scolaire.

Le Club Photo dirigé par Didier POIRAUD offre à ses membres la possibilité de travailler, de comparer et de discuter du résultat de leurs photographies. L'essentiel est d'apprendre à regarder autour de soi, à partager des techniques de vues et à analyser ou critiquer des photos en toute convivialité. Les rencontres ont lieu les jeudis matin à partir de 9h30.



Les cours de Couture dispensés par Sandrine GENDREAU, une professionnelle, sont proposés une semaine sur deux les mercredis et les jeudis. Ils s'adressent à tous les niveaux à partir de 12 ans.

Vous désirez vous investir dans la vie de votre commune, participer à une ou plusieurs activité(s), n'hésitez pas à rejoindre le mouvement Familles Rurales Flavois. Les inscriptions se font en juin, septembre et janvier

TENNIS CLUB Flavois

SECTION TENNIS :

Pour cette nouvelle saison 2024-2025, le TENNIS CLUB FLAVOIS a pris son indépendance et ne fait plus partie de l'Amicale Laïque.

Pour la saison passée 2023-2024, Championnat hiver :

Deux équipes seniors ont été engagées, l'équipe A en 2^{ème} division et l'équipe B en 3^{ème} division.

L'équipe senior A a fini 4^{ème} sur 8 équipes avec 15 pts (4 victoires et 3 défaites).

L'équipe senior B a fini 5^{ème} sur 8 équipes avec 13 pts (3 victoires et 4 défaites).

Pour la saison passée 2023-2024, Championnat d'été :

Pour le championnat d'été, une équipe senior a été engagée en 2^{ème} division et une équipe jeune en 4^{ème} division. Pour l'équipe jeune, c'était une première expérience en compétition. Le groupe de 4 garçons va prendre de l'expérience et se prépare pour la saison 2024-2025.

L'équipe seniors A a fini 3^{ème} sur 6 équipes avec 10 pts (2 victoires, 2 défaites et 1 nul).

L'équipe jeunes a fini 11^{ème} sur 11

équipes avec -1 pt (1 victoire et 8 défaites).

Pour cette nouvelle année tennistique 2025, nos effectifs sont légèrement en baisse chez les seniors, tandis que chez les jeunes, ils restent identiques. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux licenciés afin de maintenir, si possible, 2 équipes seniors pour la saison 2025-2026.

Nous avons un créneau perfectionnement en semaine, le jeudi soir de 18h30 à 20h00 pour les seniors, et un créneau pour les jeunes le vendredi de 18h30 à 20h00 et le samedi de 10h30 à 12h00, un vendredi et un samedi sur deux. Bien sûr, nous réengageons 1 équipe senior et 1 équipe jeune en championnat cette année, en espérant une belle réussite. Pour rappel, le court de tennis extérieur est disponible pour les non-licenciés, réservation possible auprès de M. Delhumeau au 06 69 79 31 73.

SECTION BADMINTON :

La section badminton se stabilise avec une soixantaine d'adhérents pour cette saison 2024-2025. Aucun changement au niveau des créneaux

de loisir, le lundi, mardi et mercredi de 18h à 21h. Des rencontres amicales avec des communes voisines sont toujours organisées par les membres de la section, mêlant de bons moments sportifs et conviviaux.

Président :

Delhumeau Anthony

☎ 06 69 79 31 73

Trésorier :

Auger Mathieu

☎ 06 65 74 87 64

Secrétaire :

Bonnaud Alexandre

☎ 06 73 40 05 14

Correspondants Badminton :

Guilbaud Emmanuel

☎ 06 48 60 33 30



COMITÉ DES FÊTES Sainte-Flaive-des-Loups

Vous avez envie d'organiser ou de fêter un évènement, le comité des fêtes est là pour vous aider.

Un catalogue de location de matériel en ligne est à la disposition des associations, mais aussi des particuliers de Sainte-Flaive-des-Loups (barnums, tables, bancs, vaisselle, friteuses, planchas... mais aussi sono et de nombreux autres matériels, la liste s'agrandit chaque année).

Prenez contact avec nous par mail pour y avoir accès :

✉ comitedesfetes@steflaivedesloups.fr

Notre bureau est désormais composé de 6 membres actifs sous la présidence de Coralie Lecointre, Nathalie Bouchard trésorière, Patrice Lucas secrétaire, Rémi Debar chargé du matériel, Lionel Reiter chargé de la communication et Jean Claude Logeais chargé de l'animation.

Cette année 2024 a vu la naissance d'une nouvelle manifestation AUTO MOTO PASSION qui a permis aux Flavois de pouvoir se retrouver autour de 280 véhicules dignes d'intérêt sous notre beau soleil vendéen. Cette première édition couronnée de succès nous permet de vous annoncer que AUTO MOTO PASSION sera désormais un rendez-vous incontournable chaque printemps Flavois. Le feu d'artifice du 13 juillet 2024 fut également un moment fort de cette année. Le programme de fin d'année a été riche et varié avec la fête d'Halloween destinée aux plus jeunes, le Téléthon et les nombreuses



animations des associations. Et enfin, la fête de Noël pour les petits et les grands avec la venue novatrice du Père Noël et le concert gratuit des NEWS VERY BLUES BROTHERS.

Nous remercions l'ensemble des associations qui nous apportent leur aide précieuse, ainsi que toute l'équipe municipale pour leur soutien. Merci également à nos bénévoles, sans eux rien ne serait réalisable.

Venez nous aider à rendre notre commune toujours plus attractive, même pour quelques heures.

Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025.

DARTS Flavoises

Créée le 1^{er} septembre 2019, l'association Les Darts Flavoises, club de fléchettes, a pour objectif de permettre aux adhérents d'évoluer dans le championnat Phoenix New Darts France, de promouvoir le jeu de fléchettes sur cibles électroniques, de dynamiser la vie associative de la commune ainsi que des commerces.

Pour la saison 2023/2024 avec 32 membres, nous étions la plus grosse association de Vendée. Nous avons compté 5 équipes et 10 doublettes.

Notre objectif premier est la participation aux Championnats de France qui se déroule chaque année la dernière semaine du mois de mai. Ils se sont tenus l'année dernière à Saumur. Les résultats ont été plutôt satisfaisants, avec 1 doublette en 8^{ème} de finale, ainsi qu'une individuelle en 8^{ème} de finale.

Pour cette année 2024/2025, nous comptons 4 équipes engagées dans le championnat régional, soit 22 membres, qui a débuté mi-octobre. Les entraînements et les matchs se déroulent au bar-restaurant « Chez Nann » où il est possible à tous de venir découvrir notre univers. Les inscriptions pour les doublettes se feront en décembre.

Notre volonté est de participer activement aux différents événements de la commune, ainsi qu'aux open des environs pour faire valoir les couleurs de notre association. La saison dernière, les Darts Flavoises se sont déplacées dans 17 tournois pour défendre nos couleurs et faire connaître notre association.

Nous proposons également divers événements au cours de la saison (2 concours de belote, open de fléchettes) afin de permettre aux joueurs de participer aux Championnats de France dans les meilleures conditions.

Nous organisons chaque année, le premier week-end de novembre, un open sur la commune. Nous y recevons de nombreux joueurs des clubs voisins ou hors Vendée (Angers, La Rochelle, Nantes, ...) aussi bien au niveau amateur qu'au niveau professionnel, ce qui promet un très beau spectacle.

La composition du bureau :

- Président : Scott RENNESSON
- Vice-président : Julien MARIONNEAU
- Trésorière et Secrétaire : Christine MORIT
- Membres actifs : Eric MIGNE, Yannick RENNESSON, Romain PORTIER, Gavin RENNESSON



Siège social :

Bar-restaurant « Chez Nann »
Place du Commerce
85150 STE FLAIVE DES LOUPS
☎ 06 42 42 65 83

LES AMIS DE LA PÉTANQUE Flavoise

Cette association créée depuis bientôt 4 ans compte aujourd'hui 26 joueurs qui se rencontrent le lundi et le mercredi après-midi (avec une priorité le mercredi).

Notre association n'est pas affiliée à la Fédération Française de Pétanque et nous nous amusons uniquement entre nous avec cependant un bon niveau général au « pointage » et au « tir ».

Heureusement pour nous, la salle du « hangar » octroyée par la municipalité, nous a permis de jouer tous les lundis et mercredis de l'année ceci malgré le mauvais temps, et aussi de partager notre repas mensuel ; merci à nos cuisiniers et en particulier à Jean-Luc qui gère ces journées.

La saturation des terrains le mercredi est gage de la très bonne entente du groupe.

« Patrick, nous pensons toujours à toi »

Le bureau :

- Président : Claude Burneleau
- Secrétaire : Philippe Calteau
- Trésorier : Jean-Luc Thibaud

Renseignements :

✉ lesamisdelapetanqueflavoise@gmail.com



COMITÉ DE Jumelage

Le comité de jumelage, par l'intermédiaire de ses nombreux adhérents, représente Sainte-Flaive-des-Loups auprès de nos communes jumelées Prayssac et Jardin.

Cette association réunit jeunes et moins jeunes, flavois d'origine et flavois d'adoption et favorise de belles rencontres.

Cette année, nous avons organisé un pique-nique le 23 juin ; un moment de partage qui fut apprécié par les participants.

La manifestation la plus importante est la rando en terre flavoise qui se déroule toujours le 2^{ème} dimanche de septembre. Celle-ci fédère tous nos membres, voire plus, pour la réussite de cette belle journée. Cette année, une nouveauté avec l'apparition de deux circuits Gravel qui furent appréciés par les connaisseurs. Une dizaine de personnes du club de marche de Prayssac sont venues passer quelques jours afin d'y participer... peut-être qu'un déplacement du groupe de marche flavois sera envisagé en 2025.

Le loto s'est déroulé à Ste Flaive cette année et cela a permis à davantage de flavois d'y participer ; merci à eux. Notre stand de vins, lors du marché local d'octobre, permet de faire connaître nos villes jumelées et apporte de la convivialité lors de cette journée.

En novembre, une quinzaine de flavois se sont rendus à Jardin.

Nous vous convions à notre **Assemblée Générale le vendredi 24 janvier salle du Moulin à 19 heures.**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :
✉ jumelageflavois@outlook.com

Membres du bureau :

Serge Chaigne et Fabrice Segrétin, président et vice-président
Paulette Calteau et Karine Guilbaud, secrétaire et secrétaire adjointe
Valérie Prouteau et Joëlle Prouteau, trésorière et trésorière adjointe



Association environnementale « Le Lierre »

L'association est membre de la commission de suivi du site Trivalis.

Cette commission s'est réunie le 1^{er} octobre à l'invitation du Sous-Préfet des Sables d'Olonne. Elle a permis de faire le point sur la gestion du site durant l'année 2023, site qui reçoit les refus de tri mécano-biologique du Taffeneau en priorité, ... et les déchets ultimes des déchetteries. (En 2022, plus de 1 300 tonnes de volailles avaient été enfouies par décision sanitaire).

Les citoyens peuvent apprécier l'augmentation des tris dans les déchetteries gérées par la Communauté de Communes du Pays des Achards. Les matières plastiques rigides sont rassemblées dans un caisson. Répondant à notre interrogation sur leur destinée, Trivalis ne s'est pas aventuré. Leur composition chimique aux multiples molécules ne permet pas de les recycler. Ces déchets sont conduits à l'incinération après un conditionnement dans l'usine CSR de St Christophe du Ligneron...

A peine 20 % des déchets plastiques sont finalement recyclés.

Sur le site, les biogaz sont utilisés pour faire tourner une turbine produisant de l'électricité... Des panneaux photovoltaïques seront posés sur l'ancienne décharge des Clouzeaux en marge du site.

Nous aimerions avoir une information précise sur le projet de méthanisation entre Ste Flaive et les Achards... Un des sujets qui peut rassurer les citoyens sur la préservation de notre environnement.

Pour tout renseignement

Joseph Dugas, le président ☎ 02 51 34 04 59,
Denis Delhommeau, le secrétaire ☎ 02 51 34 03 72,
et Daniel Jaulin le trésorier.

Syndicat d'Exploitants Agricoles Sainte-Flaive-des-Loups.

Nous savons que l'avenir sera bouleversé par les changements climatiques.

C'est pourquoi nous sommes engagés individuellement et collectivement sur plusieurs dossiers liés aux économies d'énergies et à la participation de l'autosuffisance énergétique de notre territoire.

1) Une forte proportion de fermes flavoises est engagée dans la production d'énergie photovoltaïque soit environ 3000 Kwc installés permettant la production d'énergie pour les 3/4 des foyers flavois.

2) Un collectif de 11 fermes des Achards dont 5 flavoises a démarré la création d'une méthanisation par injection de biogaz dans le réseau GRDF et ce, associé dans une SAS avec notre Communauté de Communes et Vendée Energie sous le nom de SAS Agriméthachards. Cela permettra de fournir le gaz aux différentes entreprises des Achards ainsi qu'à celles des Sables d'Olonne partiellement, grâce à un maillage. Cette unité s'inscrit dans un projet de territoire. Ainsi elle permettra d'éviter le rejet de méthane de nos fumiers dans l'atmosphère et de participer à l'autosuffisance énergétique de notre pays.

3) A l'échelle du canton, les agriculteurs ont entamé une réflexion sur la gestion et l'entretien des haies bocagères.

Un partenariat s'est créé avec les CUMA, le SYDEV, la Chambre d'Agriculture et également les élus communautaires, ceci dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire). Valentin Falcon, animateur fédération des CUMA et référent ADEME Bois Energies explique la démarche :

Les agriculteurs du secteur des Achards sont engagés dans une gestion durable et active du bocage depuis plusieurs années. L'entretien courant et l'exploitation des haies en font partie. En effet, après plusieurs dizaines d'années sans intervention, une haie s'épaissit, la lumière manque au pied de haie et les arbres dépérissent. Pour garder des haies dans une dynamique de croissance, avec la présence de jeunes arbres, il est conseillé de pratiquer des coupes d'entretiens tous les 15 ans environ. Parmi les pratiques, on trouve :

- Le recépage, opération de coupe au sol des arbres qui vont se régénérer depuis la souche (exemple des noisetiers, aulne, châtaigniers...)
- L'étêtage ou l'émondage, qui se pratiquent sur les arbres têtards et qui génèrent un ensemble de branches depuis un tronc principal.
- L'élagage, taille sur le 1/3 bas des arbres, pour corriger le développement de certains arbres.

Pour des raisons de santé, sanitaire, de densité ou de sécurité, certains arbres sont parfois supprimés pour faire de la place aux autres. Il est également à noter que ces pratiques sont encadrées.



Concrètement la piscine des Achards est chauffée avec les copeaux de bois du territoire, ceux qui permettent d'économiser des émissions de CO2 via la proximité, tout cela permet en renforçant le dynamisme d'activité agricole sur notre canton.

Meilleurs vœux de la part des agriculteurs flavois.

paroles aux
ASSOS

Société de chasse 2024 – 2025

Composition du bureau :

Président : Delapré Guy

☎ 02 51 34 01 88 - ☎ 06 78 72 26 07

Vice-président : Bret Jean-Paul ☎ 06 22 34 43 98

Trésorier : Boursereau Patrick ☎ 06 64 59 73 32

Secrétaire : Garandeau Jean-Paul ☎ 06 14 17 14 40

Membres : Ferré Philippe, Pajot Thierry, Ratier Laurent, Robin Daniel, Rousselot Jean-Paul, Thouzeau André, Thouzeau Frédéric, Thouzeau Jean-Michel, Thouzeau Romain .

Les manifestations des chasseurs en 2025 :

- Repas des chasseurs à emporter : le 21 et 22 mars 2025
- Assemblée générale : le dimanche 31 août 2025
- Loto : le vendredi 12 septembre 2025

La société de chasse remercie la municipalité et les agriculteurs pour leur participation et leur collaboration à la régulation des corbeaux, et des sangliers, de plus en plus nombreux sur notre territoire.



Association théâtre de la LOUPIOTE

L'association théâtre de la LOUPIOTE éclaire toujours les scènes. Elle prépare pour 2025 un nouveau projet, une pièce tout public, tout âge avec l'envie de jouer dans la « nouvelle salle » de l'Ormeau aménagée pour toutes les disciplines artistiques. Mais aussi, jouer pour représenter la commune hors de ses frontières...

Le bureau :

Président : J-Claude Logeais

Secrétaire : Hélène Boury

Trésorière : Séverine Pageaud

Communication : Isabelle Mafféis-Lezay

✉ theatredelaloupiote@outlook.fr

☎ 06 72 43 98 00



CLUB DES RETRAITÉS

« Fleurs D'automne »

Le Club propose diverses activités à ses adhérents.

- Ateliers mémoire, jeux de cartes et de société, marche...
- Les sorties cinéma nous ont permis de participer à des séances en après-midi et des soirées en avant-première et ainsi, de rencontrer Kev Adams, Daniel Auteuil, François Ozon...

- En mars, 15 personnes ont participé aux ateliers sécurité routière, conduite et gestes qui sauvent, organisés par Familles Rurales.

- En mars, juin et septembre, une soixantaine de personnes se sont retrouvées au restaurant, pour un repas avec animation.

- En juillet et août, deux pique-niques ont eu lieu dans le parc de la Chênaie.

Nous avons également organisé :

- Un voyage, le 4 juin, avec visite de l'Abbaye de Maillezais, croisière gourmande sur la Venise Verte et balade en petit train autour de Damvix.
- Une soirée dansante : le 15 septembre.
- Un loto : le 11 octobre.
- Un goûter de Noël : le 17 décembre a clôturé cette année 2024.

Notre Club compte actuellement 105 adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact :

Christiane Traineau ☎ 02 51 34 08 73

Assemblée Générale :

mardi 21 janvier 2025



UNC/AFN/ Soldats de France

Composition du conseil d'administration :

Président d'honneur : GUILBAUD François

Bureau : Président : CHAUVET Alfred

Vice-Président : GREFFARD Francis

Secrétaire : TRICHET Marc-André

Secrétaire adjoint : CHIFFOLEAU Franck

Trésorier : THIBAUT Jean-Luc

Trésorier adjoint : CHAIGNE Norbert

Membres : GUILBAUD Gaston, MARIONNEAU Henri, PERROCHEAU Alcime, RAVON Jean-Claude, BOURGET Jean-Claude et CALLEAU Philippe.

Notre association compte à ce jour 82 membres, dont 17 AFN, 10 veuves et 55 soldats de France.

L'association remercie ses porte-drapeaux, pour leurs nombreux déplacements effectués chaque année, (22 sorties en 2024).

Dans le cadre du passeport du civisme, nous sommes régulièrement accompagnés par les élèves de CM2 des deux écoles lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre.



Le 8 mai, en présence de l'association « Ceux de Rawa-Ruska », a été inaugurée la place du camp de Rawa-Ruska. Une plaque y relate l'histoire de ce camp de représailles



d'Ukraine en 1942, créé pour les prisonniers de guerre évadés. Ce camp sera surnommé « le camp de la goutte d'eau et de la mort lente ».

Les évadés vendéens, dont Albert TRICHET y seront internés. N'oublions pas « Ceux de Rawa-Ruska ».

Dates à retenir :

- 25 janvier 2025 : Assemblée générale
- 5 juillet 2025 : grillades salle du Moulin
- 4 octobre 2025 : déjeuner dansant salle de l'Ormeau.

L'association déplore depuis décembre 2023, la disparition de 5 de nos membres : Paul GAUVRIET 8/12/2023, Gilbert BRET 05/01/2024, Vivent HERMOUET 13/05/2024, Alain BERTHOMEAU 12/07/2024, Claude PAUVERS 27/07/2024. A leurs familles, nous adressons nos plus vives et sincères condoléances.

Ceux qui partagent nos valeurs et souhaitent nous rejoindre, sont les bienvenus. Toute la section souhaite aux Flavosais et Flavosais une très bonne et joyeuse année 2025.

MÉMOIRE Vivante

« Demain est déjà l'Histoire »

Les 9 et 10 novembre derniers, l'association Mémoire Vivante de Sainte-Flaive-des-Loups a accueilli, en partenariat avec les écoles de la commune et la troupe de théâtre La Loupiote, le nouveau spectacle de Chapuze, dans la salle de l'Ormeau, inaugurée le même week-end par la municipalité.

Un devoir de mémoire essentiel

L'association Mémoire Vivante place au cœur de ses actions la transmission de l'histoire locale et nationale, en particulier celle des deux guerres mondiales. À travers ses événements, elle vise à sensibiliser toutes les générations à l'importance de ne jamais oublier les sacrifices et les leçons du passé.

Un projet d'envergure pour 2026

Portée par le succès de l'événement de 2023, l'association se tourne vers l'avenir avec, en réflexion, un projet ambitieux pour 2026. Cet événement marquerait une étape majeure dans la valorisation de la mémoire de l'après guerre à aujourd'hui et mobiliserait toutes les ressources disponibles pour un événement encore plus grand.

Dès le 1^{er} trimestre 2025, les membres de Mémoire Vivante définiront les grandes lignes. L'association appelle dès maintenant toutes les personnes souhaitant contribuer à cette initiative : historiens amateurs, détenteurs de souvenirs, de récits familiaux, ou toute personne souhaitant apporter son aide.

Un appel à la communauté

L'association invite les habitants de la commune et des environs à participer activement à cette aventure collective. Chaque témoignage, photo ou document est une précieuse contribution à ce grand projet.



« Nous avons tous une part de cette mémoire à transmettre. Ensemble, nous pouvons faire de 2026 une année mémorable ».

Mémoire Vivante de Sainte-Flaive-des-Loups continue d'unir art, pédagogie et engagement pour que l'histoire reste vivante dans les esprits. Un devoir essentiel, une responsabilité partagée.

Pour nous contacter :

✉ memoirevivante85@gmail.com
ou ☎ 06 47 09 40 40.

YOGA

(Section de l'Amicale Laïque)

Nous avons commencé la saison 2024-2025 avec une nouvelle professeure Elyse Hugebaert qui enseigne depuis 2015. Elyse nous propose chaque semaine des cours à thème : travail autour de la colonne, les épaules, les hanches, l'ouverture de la poitrine....

C'est un yoga pour tous. Les cours ont lieu le mercredi soir de 20h15 à 21h30 (sauf vacances scolaires) dans la salle du Moulin. Merci à la municipalité de nous mettre à disposition cette salle très appréciée du groupe.

Pour tout renseignement :

Mme Dulou Pierrette ☎ 02 51 34 00 63

Bonne Année 2025



LES Loups Riders

LES LOUPS RIDERS, association flavoise composée d'une quinzaine de membres est destinée à promouvoir la passion et la pratique de la moto dans notre belle région. Elle fêtera bientôt sa première bougie.



Elle organise chaque mois au minimum une ou plusieurs sorties motardes et apporte à ses membres les informations nécessaires à l'entretien, l'équipement (remises négociées auprès des professionnels du secteur) et la bonne pratique de notre passion.

Nous privilégions la liberté et le plaisir de rouler ensemble, d'échanger et de vivre notre passion au quotidien.

Notre club est ouvert à tout possesseur d'une moto quel que soit son type ou sa marque.

Notre club, déjà co-organisateur de AUTO MOTO PASSION, se propose également de faire découvrir au plus grand nombre notre passion par l'organisation de diverses activités (baptêmes motos, rallyes touristiques, visites d'échoppes de collections, de musées, etc.).

Si vous voulez devenir un Loup Rider, merci d'appeler Patrice Lucas le président au ☎ 06 38 85 87 74.



L'Association ASMIR

ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN MANQUE DE MOBILITÉ ponctuellement ou durablement

Elle rassemble les bénéficiaires, les chauffeurs accompagnateurs bénévoles et les référents du transport solidaires de 7 communes depuis 2022 (Beaulieu sous La Roche, La Chapelle Hermier, Girouard, Martinet, Nieulle-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups et Saint-Georges-de-Pointindoux). Dans les 7 communes le transport solidaire se développe et les besoins sont croissants d'année en année.

A Sainte-Flaive elle est active depuis 2014. En 2023 les 9 chauffeurs accompagnateurs ont effectué 278 missions auprès de 42 bénéficiaires. Ils ont parcouru pour cela 6 672 kms, soit 2 138 kms pour 81 missions supplémentaires par rapport à 2022.

Les missions sont de natures diverses et concernent des déplacements liés à la vie courante : consultations médicales, démarches administratives, courses, culture, loisirs, lien social...

Mais en complément de cette activité de transport solidaire l'association ASMIR participe au comité de pilotage initié par le Service Prévention Seniors du Pays des Achards pour la mise en place de visites à domicile de convivialité auprès de personnes âgées qui se sentent isolées. Ces visites peuvent donc être sollicitées en prenant contact auprès du Service Prévention Seniors du Pays des Achards.

A Sainte-Flaive pour obtenir tout renseignement sur l'association ASMIR et ses activités, on peut consulter le site internet (www.asmir.fr) ou téléphoner ☎ 06 16 02 00 58 ou ☎ 06 81 04 65 41



CENTRE DE Secours

Cette année a été marquée par le changement de la direction du centre de secours.



C'est le lieutenant Régis Bariteau qui a été nommé chef de centre après deux années d'intérim dans la fonction, remplaçant le capitaine Mickael Bécaud ayant quitté le centre de secours après 20 ans de service à Nieul-le-Dolent dont 10 années de chef de centre. Deux adjudants-chefs Maxime Charrier et Boris Lachèvre, ont été nommés adjoints au chef de centre.

Nous remarquons une diminution des interventions par rapport à l'année dernière, avec tout de même 380 sorties. Les raisons principales sont, la météo capricieuse,

une régulation des appels plus rigoureuse et certaines missions qui sont orientées vers les ambulances privées.

Du mouvement dans l'effectif avec 5 départs et 4 arrivées, la démission de Jérémie Devin et le départ à la retraite de Stéphane Richard après 35 années de service.

Trois mutations, Mickael Bécaud qui a muté au groupement territorial des Sables d'Olonne, Alexandre Colleaux qui a muté à Challans et Nolwenn Giroud qui a muté dans le département de l'Ain.

Quatre recrutements : Samuel Leffort, Tom Lersteau, Anthony Gagnard et Elodie Cottan.

Ce qui nous fait un effectif stable à 38 sapeurs-pompiers, 29 hommes et 9 femmes.

Plusieurs agents ont été décorés et promus. Régis Bariteau et Jérôme Bouhier ont reçu la médaille d'or pour 30 années de services et Franck Barré a reçu la médaille d'argent pour 20 années de services.

Maxime Charrier a été promu adjudant-chef, Pierre-Adrien Gérard et François Frouin ont été promus sergent, Léo Piton a été promu caporal-chef, Elisa Martin et Dorian Bécaud ont été promus caporal et Aymma Charrier a été promue sapeur de 1^{re} classe.

Stéphane Richard a été promu adjudant honoraire. Il a reçu un casque F1 pour le remercier du temps passé et de l'investissement pour le bon fonctionnement du service durant les 35 années. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Je me joins à l'ensemble de l'effectif pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2025.

Lieutenant Régis Bariteau
Chef de centre



MARPA Résidence Bernadette

L'année 2024 à la Résidence Bernadette : une année dédiée à l'amélioration du cadre de vie des résidents !

Un grand nombre de travaux ont été réalisés au sein de la MARPA ces derniers mois modernisant ainsi le bâtiment pour en faire un lieu de vie plus agréable et fonctionnel.

La commune a procédé au changement de chauffage contribuant ainsi à l'amélioration de la performance énergétique. La MARPA est désormais distribuée uniquement par des énergies renouvelables à travers un réseau de chaleur bois.

Par ailleurs, le changement des luminaires dans tous les espaces communs et les logements a permis de limiter les consommations et d'améliorer la luminosité, à présent, tous les éclairages sont LED.

Depuis l'an dernier, toutes les douches des résidents ont été refaites afin de permettre un accès plus sécurisé.

Jean-Philippe Craipeau, peintre décorateur, a fait courir ses pinceaux et son imagination dans les locaux et aux abords de la résidence. Une fresque intergénérationnelle représentant un paysage de nature a été réalisée sur le mur du coin lecture. Cette dernière crée une ambiance propice au bien-être et à l'apaisement. La déco bois en arrondi du plafond de la salle commune a également été peinte en trompe l'œil afin d'imaginer la MARPA à ciel ouvert. Le même procédé a été réalisé autour d'un puits de lumière habillé d'une boussole, illusion d'optique très appréciée par les résidents.

Une fresque intergénérationnelle habille également le mur en face de la résidence. Reste à décorer le mur sur le côté longeant le centre de loisirs, cet ouvrage sera programmé aux beaux jours.

Les différents aménagements réalisés concourent à l'esthétique du bâtiment et à rendre ce lieu de vie collectif plus agréable.

D'autres travaux sont prévus en fin d'année : réfection des peintures murales et des portes des logements,



le changement des portes actuelles qui ont l'âge de la MARPA.

Tous ces projets ont été réalisés grâce au concours financier de la CARSAT Pays de la Loire.

Coté des animations, le goûter de Noël de la Résidence Bernadette s'est tenu le vendredi 13 décembre. Cet événement a permis aux nouveaux résidents arrivés depuis janvier 2024, ainsi qu'à leurs proches, de découvrir un moment fort de la vie de la résidence. La remise des colis pour les aînés de la commune s'est également déroulée avec joie et amitié autour d'un vin chaud délicieux servi par les membres du CCAS, le jeudi 19 décembre.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui, chaque jour, œuvrent au bien-être des résidents, notamment l'équipe professionnelle de la MARPA et les cabinets infirmiers libéraux. Un grand merci également à la troupe de danse Country et aux bénévoles de la bibliothèque de Sainte-Flaive-des-Loups, toujours présents pour animer les après-midis de nos aînés. Une pensée particulière à Martine, notre fidèle bénévole à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Si vous souhaitez vous aussi rejoindre cette belle initiative, n'hésitez pas à

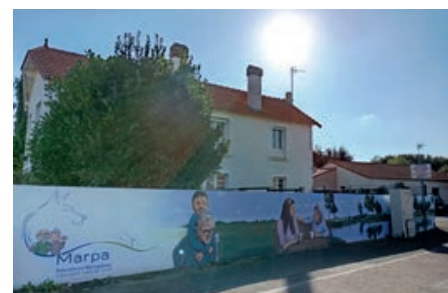
contacter Laurie au 02 51 34 02 38 ou par email à l'adresse : animation@residencebernadette.fr

À noter, la MARPA propose aux personnes âgées de la commune des services extérieurs, tels que la prise des repas sur place et le lavage du linge. Pour toute information, vous pouvez appeler au **02 51 34 02 38**.

Toute l'équipe professionnelle et l'ensemble des résidents se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour une année 2025 pleine de bonheur et de projets.

«La bienveillance est un langage que les sourds peuvent entendre et que les aveugles peuvent voir.» Citation de Mark TWAIN.

Madame Catherine GOULPEAU
Directrice de la MARPA
Résidence Bernadette



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est un service gratuit qui permet d'accéder aux documents (livres, revues, CD) du Réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Pour s'inscrire, c'est simple : rendez-vous à la bibliothèque où vous pourrez faire établir une **carte** pour chacun des membres de votre famille. Avec celle-ci vous pourrez : vous rendre dans les 10 bibliothèques, emprunter et retourner où vous voulez, accéder au site internet www.bibliothequesdesachards.net sur lequel vous pourrez consulter l'ensemble du catalogue du réseau (52 900 livres, 3 620 revues et 2 200 CD) et faire des réservations.

Le fonctionnement de la bibliothèque (tenue des permanences, préparation des animations, définition des nouvelles acquisitions, réparation des documents...) est assuré par une équipe de 20 bénévoles.

Tout au long de l'année, l'équipe vous propose des animations pour tous les âges.

Ateliers, temps forts : Les Bébés Lecteurs (1 fois par mois), l'Accueil des écoles (5 fois dans l'année), le Temps des Histoires pour les 3-6 ans, le Temps du Bricolage pour les 6-8 ans (le 1^{er} jeudi des petites vacances) et le Temps des Contes (mi-décembre et mi-mai durant les permanences du samedi de 10h30 à 12h).

L'équipe « Animations » propose aussi des séances à la micro-crèche « Le Pré en Bulle », à la Résidence Bernadette (tous les 2 mois) et intervient dans des classes selon les demandes des enseignants.

Expositions d'artistes amateurs comme en 2024 :

Les aquarelles de Catherine Guillet, « A quoi ça rime » (poésie), « L'œil des Loups » du club photos de Ste Flaive, les dessins d'art avec un atelier de Nathan Grelier, « Les Comédies musicales » et l'art du pliage/découpage de livres avec un atelier d'Isabelle Gazeau.

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles et l'équipe en place sera ravie de vous accueillir.

Si vous le souhaitez, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h-18h (sauf juillet et août)
- Samedi : 10h-12h30

Fermeture pendant 2 semaines pour les fêtes de fin d'année.



Séance Bébés Lecteurs



Atelier avec Nathan Grelier



Séance à la Résidence Bernadette

Paroisse Notre-Dame des Achards (communauté de Ste Flaive)

La Paroisse est désormais composée de 10 clochers :
La Mothe-Achard - La Chapelle-Achard - Martinet
St-Julien-des-Landes - Beaulieu-sous-la Roche
Landeronde - St-Georges-de-Pointindoux
Nieul-le-Dolent - Le Girouard - Ste-Flaive-des-Loups.
Notre communauté paroissiale a principalement pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle, de célébrer le Seigneur ressuscité et de servir la charité auprès de tous à la suite et à la manière du Christ.

Des permanences d'accueil sont assurées dans les différentes communes à consulter sur le site de la paroisse www.paroisselesachards.fr pour une écoute et toutes démarches de célébrations: baptêmes, mariages, sépultures, demande de messe, etc...

Pour contacter la paroisse :

☎ 02 51 38 60 59

✉ lamotheachard@diocese85.org

Adresse : Paroisse Notre Dame des Achard
9 rue de Nantes 85150 LES ACHARDS

L'Abbé Jean BERNARD, vient d'être nommé nouveau Curé de la Paroisse. Il réside au presbytère de La Mothe. Il a été installé le dimanche 8 septembre par le doyen des Sables, l'abbé Antoine Nouwavi et en présence d'une belle assemblée.

Ci-joint la photo après la messe, avec le doyen l'abbé Antoine Nouwavi, l'abbé Jacques Cougnard, prêtre en retraite et qui assure des services et trois des cinq diacres de la paroisse.

Une équipe pastorale de 8 personnes porte la responsabilité de la nouvelle paroisse. Si vous venez d'arriver dans le secteur, n'hésitez pas à entrer dans l'une des églises de la paroisse ou de rencontrer une personne de la communauté pour demander des renseignements.

Pour la communauté de Ste Flaive, il y a une permanence le mardi de 10h30 à 11h30 au local paroissial.



Pour avoir des renseignements sur la communauté, vous pouvez contacter :

- Anne-Marie Guilbaud 34 rue du Gué Ste Flaive

☎ 02 51 34 08 47

- Cyril Pineau-Valencienne rue du Petit Logis Ste Flaive

☎ 02 51 34 06 05

La messe en l'église de Ste Flaive aura lieu en 2025 le 3^{ème} dimanche du mois à 11h.



RESTEZ INFORMÉS

au quotidien :

📢 Alertes

🏠 Vie pratique

⚠️ Signalements

📅 Événements

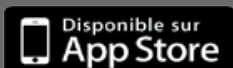
🏰 Actualités de la commune



Déjà 1430 connectés
à l'APPLI mobile !
Rejoignez-nous !



Téléchargez gratuitement l'application de **SAINTE FLAIVE**
sur :



ÉTAT-CIVIL

du 10/12/2023 au 10/12/2024

NAISSANCES *

10/12/2023 : **Diego TRUTEAU**
 20/12/2023 : **Sacha BARBEAU**
 25/12/2023 : **Aimy TESSIER GOUPILLEAU**
 26/12/2023 : **Loann GUILBAUD**
 09/01/2024 : **Sohan ROBINEAU**
 10/01/2024 : **Faustine PLAIRE**
 24/01/2024 : **Jade NEAU**
 26/01/2024 : **Giulia MAGUEUR**
 11/02/2024 : **Anaïs HAUTREUX**
 24/02/2024 : **Ellie CHAPRON MARIE**
 28/03/2024 : **Thaïs BOUTOLLEAU**
 27/04/2024 : **Lizig ANNOCQUE**
 02/05/2024 : **Léonie VERDON**
 07/05/2024 : **Alessio MELIA**
 07/07/2024 : **Arthur GIRARD**
 19/08/2024 : **Léa BERTHET**
 10/10/2024 : **Juliana THOMAS**
 20/10/2024 : **Manoé KOVETSKY**
 28/11/2024 : **Malo TESSON**



* 25 naissances dont 19 familles ayant autorisé la publication

MARIAGES

Le 24 février 2024 : **Joël PERROCHEAU et Elodie JAUNET**
 Le 16 mars 2024 : **Pierre-Etienne VITRE et Océanne DUGAST**
 Le 20 avril 2024 : **Jean-Philippe PÉ et Angélique LE MOING**
 Le 11 mai 2024 : **Gaëtan GUÉRIN et Emilie SEGRETIN**
 Le 25 mai 2024 : **Pierre-Jean BOUTOLEAU et Martine VRIGNAUD**
 Le 1 juin 2024 : **Cédric IMBERT et Emilie CROUZET**
 Le 8 juin 2024 : **Florian ROBINET et Eugénie PLAIRE**
 Le 15 juin 2024 : **Aurélien JARDIN et Anne JOLLY**
 Le 15 juin 2024 : **Simon LEGEAY et Julie PETRY**
 Le 22 juin 2024 : **Jean-Pierre DEMONTÈS et Anne-Laure PAJOT**
 Le 28 juin 2024 : **Raphaël MALARD et Caroline GUILÉ**
 Le 29 juin 2024 : **Fabien DUDIT et Emilie RIVIÈRE**
 Le 13 juillet 2024 : **Josshua MEYER et Audrey FOUCU**
 Le 20 juillet 2024 : **Mathieu AUGER et Anzela SULCA**
 Le 27 juillet 2024 : **Matthias MEUNIER et Elsa CHOUTEAU**
 Le 17 août 2024 : **Ludovic HÉDOU et Amélie DUCLOS**
 Le 23 août 2024 : **Lilian MARATHÉ et Françoise FOUQUET**
 Le 24 août 2024 : **Samuel BOURON et Claude BOUCHONNEAU**
 Le 7 septembre 2024 : **Sébastien MARIE et Julie PATEAU**
 Le 26 octobre 2024 : **Dominique COMBAUD et Sandrine BOIRE**



DÉCÈS

22 décembre 2023 : **Justin PROUTEAU**
 5 janvier 2024 : **Gilbert BRET**
 5 février 2024 : **Odette ROCHETEAU née TRICHET**
 3 mai 2023 : **Bernard MENANTEAU**
 9 mai 2024 : **Eric BELKACEM**
 11 mai 2024 : **Marie LACROIX née BOUSSEAU**
 13 mai 2024 : **Vivent HERMOUET**
 31 mai 2024 : **Mathéo FILLAUDEAU**
 5 juin 2024 : **Michel RICCIUTELLI**
 31 juillet 2024 : **Patrick BOUCHY**
 3 août 2024 : **Camille PETIT**
 11 août 2024 : **David PONTOIZEAU**
 25 août 2024 : **Lucienne LUCAS née GAUDIN**
 11 octobre 2024 : **Colette DEMEURANT née GUERINEAU**
 16 octobre 2024 : **Anne MAUSSANT née ABRIANY**
 30 octobre 2024 : **Maurice TESSIER**
 8 décembre 2024 : **Marie PAJOT née CALLAUD**



La communauté de communes, au quotidien



2025 : Une nouvelle année pour grandir au Pays des Achards

L'Enfance-Jeunesse est une force du territoire du Pays des Achards. De multiples actions sont développées afin de favoriser l'épanouissement et le bien vivre des jeunes, de l'enfance à l'adolescence.

DES STRUCTURES

- 18 Écoles (9 publiques, 9 privées)
- 2 Collèges (1 public, 1 privé)
- LAEP « Le Coin des Sourires » (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
- 12 Accueils périscolaires
- 7 Accueils de loisirs 3-11 ans
- Espace jeunes 11-14 ans
- Accueil jeunes 14-17 ans
- 10 Restaurants scolaires
- Centre aquatique
- Réseau des bibliothèques (2 médiathèques, 8 bibliothèques)

DES PROJETS

- Construction du pôle maternel et rénovation de 2 classes à Sainte-Flaive-des-Loups
- Construction d'une structure jeunesse à Martinet
- Construction du restaurant scolaire et extension de la structure jeunesse à Saint-Julien-des-Landes
- Construction d'un pôle élémentaire et d'un accueil de loisirs à Beaulieu-sous-la-Roche

DES ACTIONS

- Parcours éducatifs
- RÉAAP (Soutien aux parents)
- Relais Petite Enfance
- EPS (Éducation Physique et Sportive)
- Savoir-nager
- Relais Info Jeunes
- Promeneur du net